

Descriptif du schéma « Destination des collectes de déchets »



En Martinique, tous les déchets que l'on met dans notre poubelle normale vont ensuite à l'Usine de traitement et de valorisation des déchets (UTVD) pour être incinérés et produire de l'énergie, soit à l'Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Petit-Galion au Robert pour être enfouit.

Les déchets que l'on met dans notre poubelle jaune (plastique, carton) vont au centre de tri à Ducos puis, le plastique transparent part ensuite à l'usine de granulation de Fort-de-France, les plastiques opaques, les métaux, cartons, journaux et magazines sont exportés pour être recyclés.

Les verres recyclés sont acheminés la plateforme de broyage en verre et servent ensuite au renforcement des routes (utilisation BTP/TP).

Les matières organiques quant à elle vont au centre de valorisations organique du Robert pour être transformé en compost.

Les encombrants sont parfois triés en partie et broyés.

Les déchets dangereux sont soit échangés en magasin ou doivent être déposés en déchèterie.